



Institut Veblen
pour les réformes
économiques



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Politique commerciale européenne vs Green Deal :

quelle stratégie de la France à l'échelle européenne, pour protéger efficacement ses filières agricoles et l'environnement ?

Mardi 31 octobre 2023

Maison de la Chimie - **Paris 7^e**

Programme

Ouverture

- **Jean-François GUIHARD**, Président d'INTERBEV

Propos inaugural de :

- **Marc FESNEAU**, Ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
- Intervention vidéo de **Pascal CANFIN**, Président de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement européen

Table Ronde n°1

De l'urgence de remettre de la cohérence entre les politiques agricole, environnementale et commerciale de l'Union européenne



- **Jérémy DECERLE**, Député européen
- **Aurélié CATALLO**, Directrice Agriculture France de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDR)
- **Patrick BENEZIT**, Président de la Fédération Nationale Bovine, 1er vice-président d'INTERBEV
- **Benjamin LAMMERT**, Président de Terres Univia
- **Daniel SAUVAITRE**, Président d'Interfel
- Le point de vue des consommateurs : témoignage vidéo de **Marie-Amandine STÉVENIN**, Présidente de l'UFC-Que Choisir

Table Ronde n°2

L'accord de libre-échange UE-Mercosur : symbole de la contradiction de l'Union européenne sur les enjeux de durabilité et de souveraineté alimentaire



- **Dominique POTIER**, Député de Meurthe-et-Moselle
- **Emmanuel BERNARD**, Président de la section bovine d'INTERBEV
- **Laurent PERRETTE**, Intercéréales
- **Jean-Michel SCHAEFFER**, Président d'ANVOL
- **Thomas UTHAYAKAMAR**, Directeur des programmes et du plaidoyer de la Fondation pour la Nature et l'Homme

- Éclairage **d'Amandine LEBRETON**, Directrice du Pacte pour le Pouvoir de Vivre : « Un combat politique qui rassemble ! »

Table Ronde n°3

Mesures miroir & clauses miroir : passer du discours à l'application !



- **Anne SANDER**, Députée européenne
- **Michèle BOUDOIN**, Présidente de Fédération Nationale Ovine, représentante de la section ovine d'INTERBEV
- **Guillaume GAUTHIER**, Président de la Commission Enjeux Sociétaux d'INTERBEV
- **Franck LABORDE**, Président de l'AGPM
- **Stéphanie KPENOU**, Responsable du plaidoyer de l'Institut Veblen
- **Alain CARRÉ**, Président de l'AIBS

Keynote :

- **Antoine PELLION**, Secrétaire général à la planification écologique

Synthèse des échanges et conclusion par INTERBEV, la Fondation pour la Nature et l'Homme et l'Institut Veblen.



Une feuille de route partagée pour faire de la réciprocité des normes de production dans les échanges commerciaux une réalité !

Enrichies par les contributions de 5 filières agricoles (AIBS, ANVOL, Intercéréales, Interfel, Terres Univia), de l'IDDRI, de l'UFC Que Choisir et du Pacte du Pouvoir de Vivre, **INTERBEV, la FNH et l'Institut Veblen présentent une feuille de route sur la question des importations agricoles, visant à :**



Remettre en cohérence la politique commerciale de l'Union européenne avec les objectifs affichés des politiques agricole et environnementale. Cette mise en cohérence est une des conditions fortes pour atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne en matière de souveraineté alimentaire et de transition écologique



Permettre, ainsi, aux agriculteurs et aux entreprises des filières agricoles de continuer à produire en s'engageant dans des démarches de durabilité, sans être mis en concurrence avec des produits issus de systèmes qui ne respectent pas les normes de production sanitaires, environnementales et sociales équivalentes à celles de l'UE. Les mesures miroirs ne sont cependant pas une barrière aux importations et doivent permettre aux produits durables d'être exportés vers l'UE, notamment pour les filières issues des organisations paysannes du Sud, en particulier pour les produits équitables qui ne sont pas produits en UE



Agir positivement sur le chantier de la transition écologique et sociale en ne laissant plus dans l'angle mort des politiques publiques européennes la question de l'impact environnemental, sanitaire, social (normes relatives au droit du travail) lié aux standards de production des aliments importés



Cette feuille de route relative à la question des importations agricoles comporte 5 mesures prioritaires, que la France devra s'engager à obtenir d'ici la fin du prochain mandat européen :

1 Un moratoire européen sur les accords de libre-échange

Appeler la Commission européenne à établir un moratoire sur les accords de libre-échange, en posant notamment la question de leur compatibilité avec les ambitions affichées par l'Union européenne en matière de souveraineté alimentaire et de transition écologique.

Ce moratoire portant sur l'ensemble des accords en cours de ratification (ex : Nouvelle-Zélande, Mexique, Chili, ...) ou de négociation (ex : Australie, Inde, ...) devra permettre d'interroger simultanément les volumes d'importation cumulés concédés pour les secteurs sensibles (leur impact sur la production domestique, l'économie des filières et des territoires concernés) et les standards de production sanitaires et environnementaux des produits importés.

2 Un refus ferme de ratifier l'accord UE-Mercosur

Refuser toute ratification de l'accord commercial conclu entre l'UE et le Mercosur en l'absence de clauses miroirs conditionnant strictement les préférences commerciales accordées au respect des normes européennes de production en matière, notamment : de traçabilité, d'utilisation des antibiotiques en élevage, d'utilisation des produits phytosanitaires.

3 Une liste précise des mesures miroirs à faire adopter et appliquer d'ici la fin du prochain mandat européen

Appliquer la mesure miroir déjà adoptée visant à interdire l'accès au marché européen aux viandes issues d'animaux traités aux antibiotiques utilisés comme activateurs de croissance doit être appliquée : les textes d'exécution nécessaires doivent être, enfin, publiés.

Élaborer, dans un même temps, à l'échelle de la France et d'ici la fin du premier semestre 2024 au plus tard, une liste précise des mesures miroirs pertinentes prioritaires qui devront être adoptées et appliquées d'ici la fin du prochain mandat européen en matière notamment de traçabilité et d'utilisation de produits phytosanitaires.

4 La mise en œuvre de contrôles efficaces au sein de filières dédiées dans les pays exportateurs

En se basant sur l'exemple de l'interdiction de l'importation de bœuf aux hormones, pousser l'application de mesures miroir effectivement contrôlables, c'est-à-dire faisant l'objet de contrôles réalisés dans les pays exportateurs à travers la mise en œuvre de filières dédiées à l'exportation vers l'UE. Le sujet de la réciprocité des normes ne doit pas être utilisé uniquement comme un élément de langage politique : il doit correspondre à des mesures législatives prévoyant de réelles restrictions aux importations basées sur des contrôles efficaces.

Le poids du contrôle des mesures miroirs et de la réciprocité ne peut réalistement pas être délégué uniquement aux pays exportateurs mais doit passer par une coordination de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur (exportateurs, douanes et services de contrôle officiels et entreprises européennes). Les entreprises de l'UE et leurs chaînes de valeur (fournisseur et sous-traitants y compris) doivent également être mises à contributions et assumer leurs responsabilités, sur le modèle de la diligence raisonnée adoptée dans le règlement sur la déforestation importée.

5 Un règlement européen relatif à la lutte contre la déforestation importée véritablement utile

Veiller à la bonne application des obligations de diligence raisonnable déjà prévues dans le texte concernant, notamment, la viande bovine et le soja.

Élargir, dans le même temps, la liste des produits et des zones forestières concernés par le règlement européen relatif à la lutte contre la déforestation importée à tous les produits agricoles sensibles importés depuis les pays à risque tels que le Brésil et aux zones de savane telles que celles du Cerrado.